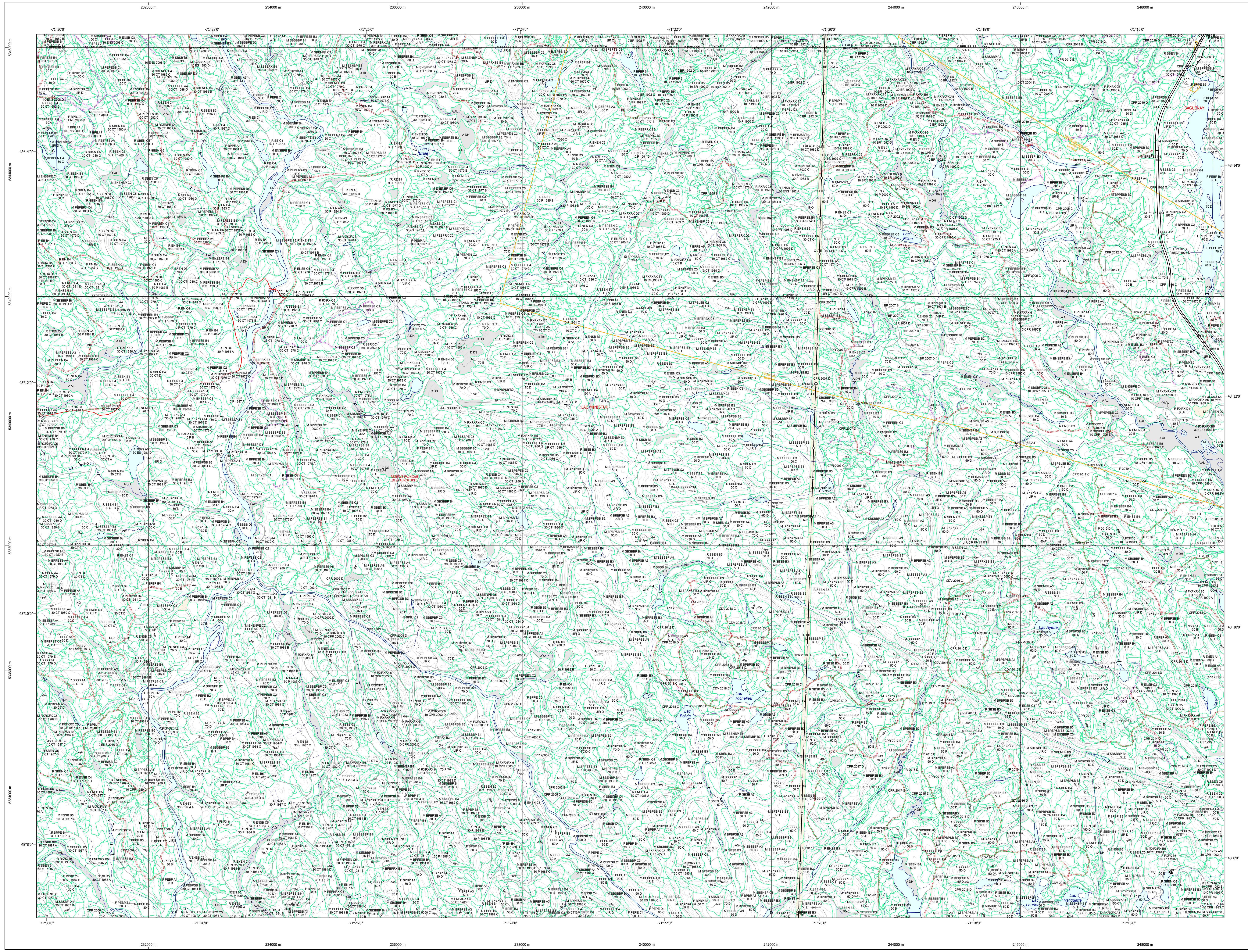


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Catégorie	Type de couvert	Improductif	Non forestier
1	Forêt primaire	X	
2	Forêt secondaire	X	
3	Forêt dégradée	X	
4	Forêt jeune		X
5	Forêt morte	X	
6	Forêt ouverte		X
7	Forêt à feuilles caduques		X
8	Forêt à feuilles persistantes		X
9	Forêt à feuilles persistantes		X
10	Forêt à feuilles persistantes		X
11	Forêt à feuilles persistantes		X
12	Forêt à feuilles persistantes		X
13	Forêt à feuilles persistantes		X
14	Forêt à feuilles persistantes		X
15	Forêt à feuilles persistantes		X
16	Forêt à feuilles persistantes		X
17	Forêt à feuilles persistantes		X
18	Forêt à feuilles persistantes		X
19	Forêt à feuilles persistantes		X
20	Forêt à feuilles persistantes		X
21	Forêt à feuilles persistantes		X
22	Forêt à feuilles persistantes		X
23	Forêt à feuilles persistantes		X
24	Forêt à feuilles persistantes		X
25	Forêt à feuilles persistantes		X
26	Forêt à feuilles persistantes		X
27	Forêt à feuilles persistantes		X
28	Forêt à feuilles persistantes		X
29	Forêt à feuilles persistantes		X
30	Forêt à feuilles persistantes		X

Exemple d'appellation

Stratification	Tin de hauteur	Improductif	Non forestier
1002 A2	C1 98 D	X	
1002 A2	F A 5		X
1002 A2	CT 78 98		X

TYPES DE COUVERT ET ESPÈCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

Région du Québec couverte par plus de 75% de la surface terrestre totale occupée par les essences résineuses.

Région du Québec couverte par plus de 75% de la surface terrestre totale occupée par les essences feuillues.

MELANGES : traitement des essences feuillues et résineuses occupent respectivement plus de 25% et plus de 75% de la surface totale.

CODE	ESPÈCES RÉSINEUSES	CODE	ESPÈCES FEUILLEUSES	CODE	ESPÈCES FEUILLEUSES
1	Pin	1	Hêtre	1	Hêtre
2	Épicéa	2	Aloué	2	Aloué
3	Mélèze	3	Chêne	3	Chêne
4	Pin	4	Chêne	4	Chêne
5	Épicéa	5	Hêtre	5	Hêtre
6	Épicéa	6	Aloué	6	Aloué
7	Épicéa	7	Chêne	7	Chêne
8	Épicéa	8	Hêtre	8	Hêtre
9	Épicéa	9	Aloué	9	Aloué
10	Épicéa	10	Chêne	10	Chêne

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classe	1	2	3	4	5	6	7
100%	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
90%	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7
80%	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
70%	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
60%	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
50%	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7
40%	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7
30%	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7
20%	I1	I2	I3	I4	I5	I6	I7
10%	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7

(1) Classe de hauteur. (2) Classe de densité. (3) Classe de hauteur et de densité.

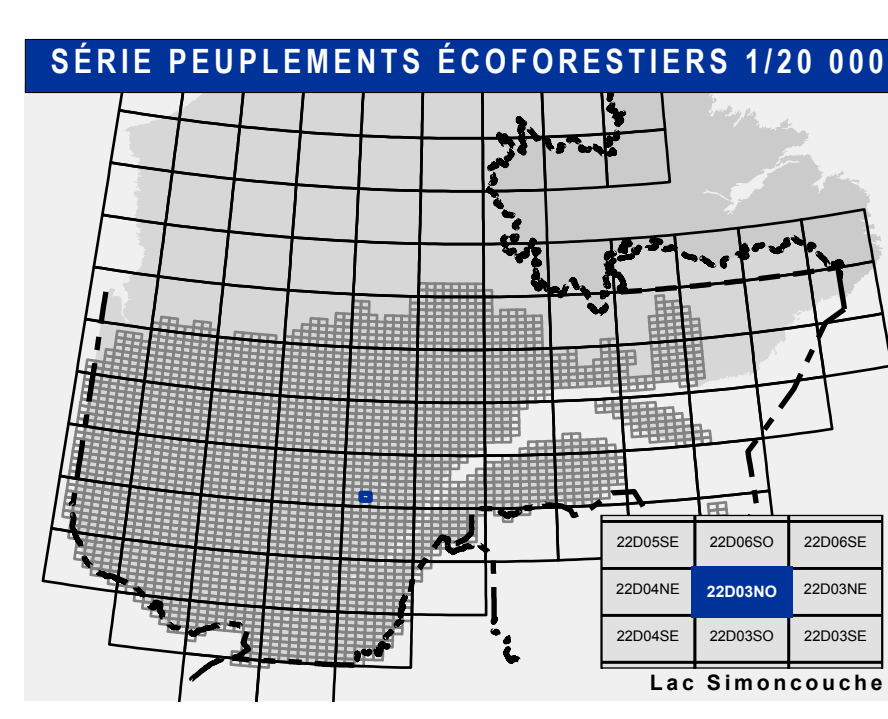
CLASSES D'ÂGE

REPLÈMENTS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
EQUILIBRÉS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
NON ÉQUILIBRÉS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
REGIÉS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CH	Chêne total	CON	Coupe de paiement
ES	Essence totale	COE	Coupe à diameter limité avec
EP	Épicéa total	DLD	Coupe de diameter limité avec
FR	Forêt	COE	Coupe d'éclaircie
BS	Bûche totale	CAM	Coupe de paiement
VER	Verger	CA	Coupe de diameter limité
		CA	Coupe de diameter limité
		CJ	Coupe de diameter limité
		CZ	Coupe de diameter limité

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE	CLASSES DE PENTE
DH	Défilé ou semi-défilé humide	A	Nulle
DS	Défilé ou semi-défilé sec	B	0% à 3%
AL	Alluvial	C	4% à 10%
		D	11% à 20%
		E	21% à 30%
		F	31% à 40%
		G	41% à 50%
		H	51% et plus

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
A	Terres agricoles	GR	Gravier
AN	Autres terres agricoles	LI	Lignes de transport d'énergie
AV	Voies de transport	MT	Matériaux minéraux
AV	Voies de transport	NE	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NO	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NS	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NT	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NT	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NT	Neiges non exploitables à l'industrie
AV	Voies de transport	NT	Neiges non exploitables à l'industrie



Voies de communication et ponts

—	Classe 1, HN - Hors norme
—	Classe 2
—	Classe 3
—	Classe 4
—	NC: Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
—	NF: Non forestier (Adresse Québec)
—	Pont forestier

Hydrographie écoforestière

—	Cours d'eau intermittent
—	Cours d'eau permanent, canal
—	Hydrographie

Obstacles et infrastructures

—	Bâtiment, site, réservoir
—	Chute, rapide, écueil
—	Centre de ski alpin
—	Hydrobase
—	Mine à ciel ouvert
—	Pyloène
—	Terrain de camping
—	Tour de télécommunication, tour
—	Barrière, barrage de castor
—	Remonte mécanique
—	Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

—	Courbe de niveau maîtresse
—	Courbe de niveau intermédiaire
—	Estac

Morcellement

—	Morcellement foncier
---	----------------------

Frontières

—	Frontière internationale
—	Frontière interprovinciale
—	Frontière Québec - Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Peuplement écoforestier

—	Peuplement écoforestier
—	Peuplement improductif
—	Peuplement non forestier

Matadonnées

—	Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR)
—	Système de coordonnées planaires: Métrique transverse modifiée (MTM), zone de 3°
—	Projection cartographique: COVD 28 (Niveau moyen des mers)
—	Origine des altitudes: COVD 28 (Niveau moyen des mers)
—	Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
—	Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 17° 35' OUEST
—	Coordonnées géographiques au centre: 71° 22' 31.0" 48° 11' 15.0"
—	Longitude (origine méridien central): 70° 30' ouest
—	Latitude (origine équateur): 0°
—	Coordonnées d'origine: X: 304 802 mètres; Y: 0 mètre
—	Facteur d'échelle: 0.999

Sources

Donnée	Assis cartographique (données topographiques)
Informations forestières	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Année de photos pour la production de la carte	2006
Année de mise à jour provinciale	2006
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Realisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
2700, 44 Avenue Duval, Suite A108
L'Assises cartographique: 2006

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La coupe de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec